Ville de beauchamp

Charte du Bien Vieillir

La commune a signé la Charte du Bien Vieillir.

▼ Contenu

Cette **charte pour le Bien Vieillir en Val d'Oise** est un document cadre, élaboré par le CODERPA en 2012.

Elle est soutenue par le CDCA et par le Conseil départemental du Val d'Oise, qui propose aux collectivités territoriales de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement à donner à la personne âgée sa place dans la cité par la mise en œuvre de différents moyens appropriés.

La commune ou l'intercommunalité signataire de la charte s'engage à promouvoir le bien vieillir en Val d'Oise en prenant des mesures concrètes d'accompagnement déclinées dans les domaines suivants :

- La participation citoyenne
- L'information et la communication
- La mobilité et le transport
- La vie à domicile
- La vie sociale

▶ Liens utiles
▶ Documents
▶ Contact